



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question au Gouvernement n° 2115

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean Glavany.

M. Jean Glavany. Le Président de la République a apporté il y a quelques semaines un soutien marqué - j'allais dire bruyant - à l'initiative du CNPF visant à créer des stages diplômants,...

M. Pierre Mazeaud. Il a bien fait !

M. Jean Glavany. ... proposition bien rapide sur un sujet bien grave !

Cette initiative et ce soutien ont provoqué l'inquiétude des organisations d'étudiants et d'enseignants, y compris parmi les plus modérés, qui se souviennent du tristement célèbre CIP.

M. Pierre Lellouche. Demago !

M. Jean Glavany. Cette initiative et ce soutien révèlent en fait cruellement une double défaillance du Gouvernement.

La première défaillance, c'est l'absence d'une politique de formation en alternance et d'insertion professionnelle puisque le grand programme de généralisation des formations en alternance dans l'éducation nationale, lancé entre 1990 et 1993, et la mise en œuvre de la loi sur la validation des acquis professionnels, votée en 1992, sont en panne complète depuis quatre ans. Ce grand élan brisé se paie aujourd'hui d'un prix très lourd.

L'autre défaillance a trait à la méthode : ainsi, le bonheur des étudiants en formation pourrait être octroyé par le CNPF soutenu par le Président de la République !

Ma question est simple : les organisations représentatives des étudiants, des enseignants, des salariés et même des entreprises sont-elles à ce point si suspectes qu'elles ne puissent être appelées à une vraie négociation sur ce sujet si grave ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Christian Bataille. Valet du patronat !

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur Glavany, vous auriez probablement pu choisir un autre sujet que celui de l'alternance pour vous exprimer dans cette assemblée. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Frédérique Bredin. Il est libre !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En effet, si l'on comparait le nombre de formations en alternance accessibles aujourd'hui et celui qui l'était à l'époque où vous en aviez la responsabilité, le bilan serait cruel pour vous ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais ce n'est pas le sujet. Tout le monde reconnaît que notre pays souffre cruellement d'un manque de formations en alternance et d'une insuffisante prise en compte de l'expérience professionnelle dans la formation.

M. Delors a même dit, hier soir, à la télévision, qu'il conseillait aux jeunes membres de sa famille de faire des stages. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je suis désolé, mesdames, messieurs les socialistes, de susciter des débats en votre sein : ce n'était pas mon intention !

Je vous informe, monsieur Glavany, que rien ne sera fait sans que les syndicats d'étudiants et les syndicats

d'enseignants, que je rencontre tous les jours, et avec lesquels nous abordons en particulier ce sujet, aient participe a l'elaboration du systeme qui va etre mis en place et aient donne leur accord. Ce dispositif permettra notamment de mettre en oeuvre la loi de validation des acquis, dont j'ai deja dit du bien devant l'Assemblee. C'est la preuve que nous pouvons trouver un accord quand il s'agit de l'interet des jeunes, et faire en sorte que les meilleures intentions proclamees soient suivies d'effet pour leur plus grand benefice. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean Glavany.

M. Jean Glavany. Le President de la Republique a apporte il y a quelques semaines un soutien marque - j'allais dire bruyant - a l'initiative du CNPF visant a creer des stages diplômants,...

M. Pierre Mazeaud. Il a bien fait !

M. Jean Glavany. ... proposition bien rapide sur un sujet bien grave !

Cette initiative et ce soutien ont provoque l'inquietude des organisations d'etudiants et d'enseignants, y compris parmi les plus moderes, qui se souviennent du tristement celebre CIP.

M. Pierre Lellouche. Demago !

M. Jean Glavany. Cette initiative et ce soutien revelent en fait cruellement une double defaillance du Gouvernement.

La premiere defaillance, c'est l'absence d'une politique de formation en alternance et d'insertion professionnelle puisque le grand programme de generalisation des formations en alternance dans l'education nationale, lance entre 1990 et 1993, et la mise en oeuvre de la loi sur la validation des acquis professionnels, votee en 1992, sont en panne complete depuis quatre ans. Ce grand elan brise se paie aujourd'hui d'un prix tres lourd.

L'autre defaillance a trait a la methode: ainsi, le bonheur des etudiants en formation pourrait etre octroye par le CNPF soutenu par le President de la Republique !

Ma question est simple: les organisations representatives des etudiants, des enseignants, des salaries et meme des entreprises sont-elles a ce point si suspectes qu'elles ne puissent etre appelees a une vraie negociation sur ce sujet si grave ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Christian Bataille. Valet du patronat !

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Monsieur Glavany, vous auriez probablement pu choisir un autre sujet que celui de l'alternance pour vous exprimer dans cette assemblee. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Frederique Bredin. Il est libre !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. En effet, si l'on comparait le nombre de formations en alternance accessibles aujourd'hui et celui qui l'etait a l'epoque ou vous en aviez la responsabilite, le bilan serait cruel pour vous ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais la n'est pas le sujet. Tout le monde reconnait que notre pays souffre cruellement d'un manque de formations en alternance et d'une insuffisante prise en compte de l'experience professionnelle dans la formation.

M. Delors a meme dit, hier soir, a la television, qu'il conseillait aux jeunes membres de sa famille de faire des stages. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je suis desole, mesdames, messieurs les socialistes, de susciter des debats en votre sein: ce n'etait pas mon intention !

Je vous informe, monsieur Glavany, que rien ne sera fait sans que les syndicats d'etudiants et les syndicats d'enseignants, que je rencontre tous les jours, et avec lesquels nous abordons en particulier ce sujet, aient participe a l'elaboration du systeme qui va etre mis en place et aient donne leur accord. Ce dispositif permettra notamment de mettre en oeuvre la loi de validation des acquis, dont j'ai deja dit du bien devant l'Assemblee. C'est la preuve que nous pouvons trouver un accord quand il s'agit de l'interet des jeunes, et faire en sorte que

les meilleures intentions proclamees soient suivies d'effet pour leur plus grand benefice. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Glavany Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2115

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 1997, page 29

Réponse publiée le : 15 janvier 1997, page 29

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 janvier 1997